



Jeudi 18 novembre 2021 Journée nationale de lutte contre le harcèlement.

publié le 17/11/2021

Le collège JEAN ROSTAND DIT NON À L'INTOLÉRANCE, AUX VIOLENCES, AU HARCÈLEMENT.

Prévenir, Réfléchir, S'engager, En parler, Dénoncer, Lutter.

Au programme :

On en parle : diffusion de spots audio et slogans, sonnerie exceptionnelle « C'est juste une p'tite chanson ».

On s'informe, on réfléchit : au CDI, avec les affiches dans les salles de classe, avec vos professeurs.

On s'engage : exposition libre « Dessinons contre le harcèlement » ,

Distribution d'autocollants et « J'affiche mon engagement » (création élèves et impression offerte par APE Etiquettes)

Petit rappel :

Le harcèlement peut être sous trois formes différentes : physique, moral ou sexuel.

Le harcèlement physique : cela peut-être des coups violents mais aussi une simple pichenette ou petite tape derrière la tête sans raison.

Le harcèlement moral : ce sont des insultes, des critiques sur l'apparence ou même un surnom désobligeant.

Le harcèlement sexuel : ce sont des gestes déplacés ou encore des remarques à caractère sexuel.

Le harcèlement se définit par la répétition et la volonté de nuire.

Le harcèlement peut être puni par la loi, si vous êtes victime ou témoin parlez en à vos proches ou appelez le 3020.

Les élèves porteurs des actions de cette journée.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.